



## 16ème législature

<b>Question N° : 806</b>	De <b>M. Édouard Bénard</b> ( Gauche démocrate et républicaine - NUPES - Seine-Maritime )	<b>Question orale sans débat</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > transports routiers	<b>Tête d'analyse</b> > Décision du Gouvernement sur le projet de liaisons autoroutières A133 et A134	<b>Analyse</b> > Décision du Gouvernement sur le projet de liaisons autoroutières A133 et A134.
Question publiée au JO le : <b>04/06/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> ()		

### Texte de la question

M. Édouard Bénard interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur la suite qu'entend donner le Gouvernement au projet de liaisons autoroutières A133 et A134 visant à relier les autoroutes A28 et A13. Ce projet dont le bien-fondé est contesté, fédère contre lui un large arc d'acteurs de la société civile et de collectivités locales telles que la métropole Rouen Normandie, la communauté d'agglomération Seine-Eure, ainsi que de nombreuses communes directement impactées ou encore, suscite l'indifférence d'autres, telle que celle du département de l'Eure qui s'est retiré de longue date de son financement. Le 25 avril 2024, la presse régionale s'est fait l'écho du calendrier annoncé par le ministère des transports suite à son entrevue avec les présidents de la région Normandie et du département de Seine-Maritime à savoir, la communication d'un dossier d'analyse à M. le Premier ministre avant fin mai 2024 et une décision finale prise avant la fin du mois de juin 2024. N'ayant pas eu de réponse à son courrier du 19 avril 2024, cosignés par 15 élus locaux et nationaux opposés à ce projet, sollicitant une audition commune auprès du ministre pour faire valoir leurs arguments, il lui demande de bien vouloir lui communiquer la décision arrêtée par le Gouvernement ou, si celle-ci n'a pas encore été prise, de lui faire part de l'avis transmis par le ministère des transports à l'intention de M. le Premier ministre concernant ce projet.